

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/reglement-europeen-de-la-franchise-un-savoir-faire-mieux-reconnu-120.html>

Franchise Magazine, Franchise qui recrute, Franchise mode d'emploi, Actualité de la franchise, Annuaire de la franchise, Enquêtes sur la franchise, Experts de la franchise, Espoirs de la franchise

Rechercher sur le site

► Newsletter
► Alertes emails

FRANCHISE

MAGAZINE.COM

ACCUEIL ACTUALITÉ ANNUAIRE ENQUÊTES MASTER FRANCHISE OPINIONS GUIDE LIENS MAGAZINE

Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles

FRANCHISES QUI RECRUTENT
 Secteur par secteur

- Accessoires, Mode
- Alimentaire
- Automobile, Moto
- Beauté, Bien-être
- Commerces de proximité
- Discount
- Habillement, Prêt-à-Porter
- Habitat, Bâtiment
- Hôtellerie, voyages
- Loisirs
- Maison, Décoration
- Protection de l'environnement
- Restauration à thème
- Restauration rapide
- Services à la personne
- Services aux entreprises
- Services aux particuliers
- Services immobiliers

Tous les secteurs

COMMUNIQUÉS DES ENSEIGNES

15/12 : Menus de fêtes du Moulin de Païou !

14/12 : Hyperminceur ouvre un centre dans le Lot et Garonne

14/12 : Mikit renforce sa présence près de Rennes

Les communiqués des franchises

FRANCHISEURS
 Inscrivez votre enseigne

Enquêtes de satisfaction au sein des franchises

En kiosque

Trouver une franchise

Par activité :

- Par apport - ou

Tribunes libres d'experts

Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles



Règlement européen de la franchise : un savoir-faire mieux reconnu

Par Maître Hubert BENSOUSSAN, avocat à la Cour d'Appel de Paris, membre du collège des experts de la FFF
 Juridique, publié le 16 décembre 2009



L'auteur se félicite des évolutions annoncées du règlement européen à propos du savoir-faire en franchise. Un savoir-faire dont la validation par les juges est déjà, selon lui, de plus en plus aisée en pratique. Une tendance qui devrait donc s'accroître.

La modification du règlement d'exemption européen sur le savoir-faire est une bonne chose. Certes, comme l'indique justement François-Luc Simon, le savoir-faire représente un élément fondamental de la relation de franchise.

Toutefois, je ne crois pas du tout que l'assouplissement de la définition du savoir-faire ôte une part de spécificité au système de franchise.

Le droit européen devient pragmatique et réaliste. Les notions de savoir-faire "hors du commun", "indispensables", n'ont jamais été appliquées à la lettre. Lorsqu'elles étaient citées par le Juge, c'était parce que globalement le Franchiséur était défaillant. Pour autant, le droit de la franchise peut être solide et le système séduisant avec un savoir-faire simplement "utile".

Sa validation n'en est pas moins aisée. Rappelons que plus n'est besoin d'originalité pour qu'un savoir-faire soit validé.

La jurisprudence fait émerger un faisceau de critères pragmatiques de validation fondés sur l'efficacité.

Ainsi :

>Une validation sur l'indice de satisfaction

La validation la plus simple est réalisée lorsque le franchisé contestataire sur la qualité du savoir-faire se voit opposer des justificatifs de son parfait contentement et de la qualité de la formation et de l'assistance reçues. Ainsi, un franchisé a-t-il été débouté de ses demandes suite à ses propres déclarations : "Nous tenons par la présente à formuler notre satisfaction quant au lancement de notre magasin ... tant pour votre aide à la réalisation de cet excellent outil de travail que pour l'efficacité des équipes qui vous entourent" ... [Paris, 23 nov. 2006, in Numéro spécial, Droit de la franchise : LPA 15 nov. 2007, p. 25]

Les franchises qui vous recherchent

► Demandez une documentation aux franchises.


 Foncia


 Subway


 Self Coiff


 Cash Converters


 Adhap Services


 Bretzel Burgard

Les franchises qui recrutent

▼ PUBLICITE

Pour votre prochain voyage en Europe, pourquoi ne pas choisir le train à grande vitesse ?

:: VOS RENDEZ-VOUS FRANCHISE

- Salon des Entrepreneurs : Paris 3 et 4 février

:: NOS SERVICES AUX FRANCHISÉS ET FRANCHISEURS

Trouver un financement en franchise
 Trouver un emplacement pour votre franchise
 Vendre votre affaire/emplacement

▼ PUBLICITE



Le Discount est dans notre Nature.

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/reglement-europeen-de-la-franchise-un-savoir-faire-mieux-reconnu-120.html>



Décembre-Janvier 2010
Numéro 215

Hors série annuaire



Numéro 11 (2009)



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD

>Une validation au vu des résultats du franchiseur et de la qualité de ses prestations

La Cour de Paris a jugé récemment que l'"efficacité commerciale" est essentielle, peu important que le procédé fût simple. Il s'agissait en l'espèce d'un concept de bijouterie fantaisie. [Paris, 7 juin 2006, in Numéro spécial, Droit de la franchise : LPA 15 nov. 2007 p. 25,]

Le critère du résultat est le plus séduisant mais il n'est pas toujours applicable. En effet, lorsque le franchiseur assigne le chef de réseau, ses propres résultats sont en général mauvais. De plus, une conjoncture nationale difficile peut fragiliser ceux du réseau dans son ensemble, sans nécessairement que le franchiseur ne soit incompétent.

Dès lors, si les bons résultats seront en général synonymes de qualité du concept, les mauvais n'invalideront pas automatiquement le savoir-faire. Le franchiseur, tenu par une obligation de moyens, doit démontrer la qualité de ses prestations.

>Une validation sur des indices de qualité de la prestation du franchiseur

Une bonne expérimentation du savoir-faire, démontrée, peut favoriser sa validation. [Paris, 23 févr. 1979, LPA 23 juil. 1979, n° 88, p.3 note J. Guyenot]

La qualité de la transmission du savoir-faire, de la formation et de l'assistance apportées au franchiseur - qui lui fournit les moyens de réussir et d'être en permanence au fait des dernières innovations - constitue un autre paramètre de validation.

S'agissant d'une franchise de location de véhicules, la Cour de Paris a validé la transmission d'un savoir-faire, retenant que le franchiseur avait suivi une formation et reçu, pendant l'exécution du contrat, différents documents actualisés mettant à jour le savoir-faire. [Paris, 21 juin 2006, RG n° 04/16234]

Le Juge apprécie les critères de manière globale. Il doit émaner du réseau une impression de sérieux. Dans ce cadre, l'ancienneté du réseau peut constituer un critère. [Paris, 9 mai 2001, RG n° 99/016415 ; Paris, 18 juin 1992, RJDA 1993 n° 106]

Dans un monde d'affaires difficile, l'existence d'un réseau depuis plusieurs années est un gage de compétence, de même que sa notoriété. [Paris, 9 mai 2001, préc.]

On le voit, les critères retenus par les Juges français sont très pragmatiques. Ne dissuadons pas le législateur européen de l'être aussi !



Retour à la liste - Réagir à cet article



Réagissez à cet article en ajoutant un commentaire

Pour que votre commentaire soit mis en ligne - après modération -

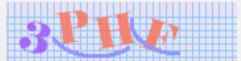
- > Veillez à bien remplir les champs obligatoires,
- > Evitez les dérapages de style et de contenu,
- > Soyez brefs : 1500 caractères maximum.

Prénom * :

Email * :

Nom * :

Qualité * :



Code de sécurité * :

Envoyer votre commentaire

:: FRANCHISE, MODE D'EMPLOI

- Franchise : définition et chiffres
- Textes légaux sur la franchise
- La loi Doubin et la franchise
- Franchise : les points clés
- Investissements et rentabilités de la franchise
- Contrats de franchise
- Franchise : principaux pièges à éviter
- Livres sur la franchise
- Guide pratique de la franchise, le livre

:: OPÉRATIONS SPÉCIALES - FRANCHISE

Espoirs 2010 de la franchise

:: NOS PARTENAIRES-SALONS

- Top Franchise Méditerranée
- Franchise Expo Paris
- Salon des Entrepreneurs
- EasyFairs Franchise
- Franchising & Partnership Bruxelles
- Franchising & Trade - Milan
- Salon des micro-entreprises
- Franchising Middle East Exhibition, Dubai
- Salon des services à la personne
- Roma Expo Franchising - Rome

:: PARTENAIRES FRANCHISE FRANCE

- Graines de Réseau
- Cabinet Approove
- L'Indicateur de la franchise
- 40 degrés sur la banque

:: PARTENAIRES FRANCHISE MONDE

- AZ Franchising - Italie
- Quebec Franchise Magazine
- Conseil québécois de la franchise
- Franchise Central - Australie
- America's Best Franchises - Etats-Unis
- Info Franchising - Portugal

▼ PUBLICITE

**VOUS VOULEZ
CHANGER**

Index des enseignes de franchise

- Franchises Alimentaire**
Cacao et chocolat Cavavin Cremeria vienna Daskalides Inter caves La mie caline La table & le pain Le comptoir irlandais Le pétrin ribeirou Moulin de paiou Naturhouse Pain et friandises Savour club Vinomania
- Franchises Automobile, Moto**
Auto securite france Cargo Feu vert Glastint Maxauto Midas Point s Roady Total Ucar location
- Franchises Beauté, Bien-être**
Citron vert Guinot le salon beauté Hyper minceur Kanellia paris Lady moving Mary cohre le jardin des soins Passion beauté Point soleil Self coiff
- Franchises Accessoires, Mode**
Eliot bijoux Frequence shoes
- Franchises Habillement, Prêt-à-Porter**
Chantal thomass Ekyog Jennyfer Les bébés de sabine Ooxoo Sinequanone Styleco Tara

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/reglement-europeen-de-la-franchise-un-savoir-faire-mieux-reconnu-120.html>

jarmon

Franchises Habitat, Bâtiment

Attila systeme Grosfillex diffusion fenetres
Isofrance fenetres Le jardin des fleurs Mikit
Monceau fleurs Natilia Net habitat Rapid'flore
Renoval Sofath Solar screen® Soleil en tête
Tryba Tryba solar

Franchises Loisirs

Bureau vallee discount Carré golf Club
moving Game cash Hyperburo Joupi My gym

Franchises Maison, Décoration

Alpha - rangement Aviva Bazarland Cash
converters Cuisines plus Easy cash Hyper
cuisines La compagnie du lit Planet-cash
Troc.com Verredecor

Franchises Restauration à thème

Au bureau Boucherie restaurant Café leffe
Coba lodge Irish corner L'atelier des chefs
Pizza del arte Stratto Tiger wok

Franchises Restauration rapide

Bretzel burgard Comptoir del...® Domino's
pizza Kfc La tartinerie Pizza hut Pizza piazza
Pizza sprint Subway

Franchises Services immobiliers

Arliane diagnostic immobilier Capifrance
Exim Expert-home Foncia Guy hoquet
entreprises et commerces Guy hoquet
l'immobilier Laforet immobilier Orpi solutions
immobilières Propriétaires privées Re/max

Franchises Services à la personne

Adhap services Age d'or services Coviva
Domidom Family sphere Studiosante

Franchises Services aux entreprises

Basic system Cartridge world Newport Point
d'encre Rapid results marketing Rh solutions
Rivalis Temporis

Franchises Services aux particuliers

1001 piles batteries Diminutis Illico travaux
In&fi credits Lav'pro laverie Lav'pro pressing
Pigier Unicis Wash'n dry

► [Voir tous les secteurs](#)

Plan du site

Accueil [Toute l'actualité du monde de la franchise pour les futurs franchisés, franchisés et franchiseurs](#)

Actualité [Editorial](#) [Brèves](#) [Entretiens](#) [Secteurs](#) [Conseils](#) [Documents](#)

Annuaire [Nouveaux concepts](#) [Restauration rapide](#) [Restauration à thème](#) [Alimentaire](#) [Services à la personne](#) [Services aux entreprises](#) [Beauté, Bien-être](#) [Protection de l'environnement](#) [Services aux particuliers](#) [Services immobiliers](#) [Commerces de proximité](#) [Discount](#) [Habitat, Bâtiment](#) [Maison, Décoration](#) [Habillage, Prêt-à-porter](#) [Accessoires, Mode](#) [Hôtellerie, voyages](#) [Automobile, Moto](#) [Loisirs](#)

Enquêtes [Rythme du développement](#) [Investissement initial](#) [Assistance au démarrage](#) [Assistance pendant le contrat](#) [Rentabilité](#) [Profil recherché](#) [Stratégies d'implantation](#)

Opinions [Tribunes libres d'experts](#) [Juridique](#) [Stratégie](#) [Finances](#)

Guide [Franchise, mode d'emploi](#) [La loi Doubin](#) [Guide pratique, le livre](#)

Liens [Avocats](#) [Consultants](#) [Experts-comptables](#) [Banquiers](#) [Autres experts](#) [Salons](#) [Fédérations](#) [Planète](#) [Partenariats](#)

Magazine [En kiosque actuellement](#) [Hors série annuaire](#)

Franchises [Demander aux franchises une documentation](#) [Lire les communiqués](#) [Franchiseurs, inscrivez votre enseigne](#) [Les franchises qui vous recherchent](#)

Annonces [Alimentation générale](#) [Auto Moto](#) [Boucherie](#) [Charcuterie](#) [Boulangerie](#) [Pâtisserie](#) [Coiffure et Soins de la personne](#) [Equipement de la maison](#) [Equipement de la personne](#) [Restauration et Hôtellerie](#) [Services divers](#) [Locaux commerciaux](#) [Pme Pmi Artisanat](#)

Villes d'implantation [Abbeville](#) [Agen](#) [Ain](#) [Aix-en-Provence](#) [Alençon](#) [Amiens](#) [Angers](#) [Angoulême](#) [Annecy](#) [Annemasse](#) [Antibes](#) [Arcaçhon](#) [Arles](#) [Arras](#) [Auch](#) [Aude](#) [Aurillac](#) [Auxerre](#) [Avignon](#) [Avranches](#) [Bayonne](#) [Belfort](#) [Bergerac](#) [Besançon](#) [Biarritz](#) [Blois](#) [Bordeaux](#) [Boulogne-Billancourt](#) [Boulogne-sur-Mer](#) [Bourg-en-Bresse](#) [Bourges](#) [Brest](#) [Brive-la-Gaillarde](#) [Béthune](#) [Béziers](#) [Caen](#) [Cagnes-sur-Mer](#) [Cahors](#) [Calais](#) [Cambrai](#) [Cannes](#) [Carcassonne](#) [Cergy-Pontoise](#) [Chalon-sur-Saône](#) [Chambéry](#) [Charleville-Mézières](#) [Chartres](#) [Chaumont](#) [Cherbourg](#) [Cholef](#) [Châlons-en-Champagne](#) [Châteauroux](#) [Châtellerauld](#) [Clermont-Ferrand](#) [Colmar](#) [Compiègne](#) [Creuse](#) [Deauville](#) [Dienpe](#) [Dion](#) [Douai](#) [Dreux](#) [Dunkerque](#) [Essonne](#) [Eure-et-Loir](#) [Foix](#) [Fréjus](#) [Gap](#) [Grenoble](#) [Indre-et-Loire](#) [Istres](#) [La Roche-sur-Yon](#) [La Rochelle](#) [Lannion](#) [Laval](#) [Le Havre](#) [La Mans](#) [Lens](#) [Lille](#) [Limoges](#) [Lons-le-Saunier](#) [Lorient](#) [Lyons](#) [Marseille](#) [Maubeuge](#) [Menton](#) [Metz](#) [Mont-de-Marsan](#) [Montauban](#) [Montluçon](#) [Montpellier](#) [Montlimalar](#) [Morbihan](#) [Mulhouse](#) [Macon](#) [Nancy](#) [Nantes](#) [Narbonne](#) [Nice](#) [Niort](#) [Nîmes](#) [Orange](#) [Orléans](#) [Oyonnax](#) [Paris](#) [Pas de priorité](#) [Pau](#) [Perpignan](#) [Poitiers](#) [Périqueux](#) [Quimper](#) [Reims](#) [Rennes](#) [Roanne](#) [Rodez](#) [Romans-sur-Isere](#) [Roubaix](#) [Rouen](#) [Région lyonnaise](#) [Saint-Brieuc](#) [Saint-Malo](#) [Saint-Nazaire](#) [Saint-Quentin](#) [Saint-Etienne](#) [Salon-de-Provence](#) [Saumur](#) [Strasbourg](#) [Sète](#) [Tarbes](#) [Toulon](#) [Toulouse](#) [Tourcoing](#) [Tours](#) [Troyes](#) [Valence](#) [Valenciennes](#) [Vannes](#) [Verdun](#) [Vesoul](#) [Vichy](#) [Vienne](#) [Villeurbanne](#) [Voiron](#) [Épinal](#) [Évreux](#) [Île-de-France](#)

Apport personnel [Moins de 20 000 €](#) [De 20 000 à 30 000 €](#) [De 30 000 à 45 000 €](#) [De 45 000 à 70 000 €](#) [De 70 000 à 90 000 €](#) [De 90 000 à 150 000 €](#) [Plus de 150 000 €](#)

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/reglement-europeen-de-la-franchise-un-savoir-faire-mieux-reconnu-120.html>

OnLine Magazine Portail immobilier Comparateur Mutuelle
ISSN : 0221 - 7821